



# DOSSIER DE PRESSE

Prévention et réduction des déchets : des enjeux collectifs

— 19.06.12



## SOMMAIRE

**Intro : réduire les déchets, ils agissent !**

**1. 3 ans de mobilisation européenne : la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)**

**2. L'exemple des collectivités locales**

**3. Des entreprises à suivre**

**Annexes :**

- Pour en savoir plus !
- Liste des 50 entreprises témoins

---

### L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

---

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) / Twitter : @ademe et @ecocitoyens  
Blog Presse ADEME : [www.ademe.typepad.fr](http://www.ademe.typepad.fr)

Service de presse ADEME / 01 49 09 27 47  
[ademepresse@fbwa-corporate.com](mailto:ademepresse@fbwa-corporate.com)

## REDUIRE LES DECHETS, ILS AGISSENT !

374 kilos de déchets. C'est la production d'ordures ménagères et assimilées (ordures ménagères résiduelles + collectes sélectives) d'un Français en 2009. Presque 590 kilos en ajoutant les 215 kilos que chacun confie en moyenne aux déchèteries et autres collectes d'encombrants<sup>1</sup>.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas : économie de matières première épuisables et précieuses, limitation de notre impact sur l'environnement, économies financières liées au traitement du déchet... La prévention de la production de déchets est la priorité de la politique européenne et française de gestion des déchets.

La prévention des déchets est un ensemble de mesures et d'actions visant à amoindrir les impacts des déchets sur l'environnement soit par la réduction des tonnages (prévention quantitative), soit par la réduction de la nocivité (prévention qualitative).

Un Plan national de prévention de la production des déchets a été adopté en 2004 pour faire de la prévention des déchets un réflexe chez les Français, au même titre que le recyclage. En 2011, près de 90% des adultes de plus de 15 ans avaient déjà entendu parler des gestes qui permettent de réduire les déchets.

Particuliers, collectivités, entreprises... Tous sont concernés et beaucoup déjà agissent. Tour d'horizon d'initiatives.

### Les chiffres clés des déchets pour l'année 2009

#### Production de déchets

- **770 millions de tonnes** de déchets produits :
  - Déchets des collectivités : 5,3 millions de tonnes (1%)
  - Déchets des ménages : 31,9 millions de tonnes (4%)
  - Déchets des activités économiques : 106 millions de tonnes (14%)
  - Déchets de l'agriculture et de la sylviculture : 374 millions de tonnes (49%)
  - Déchets de la construction et du BTP : 253 millions de tonnes (33%)

#### Collecte de déchets

- **37,8 millions de tonnes** de déchets collectés par le service public
  - Collectes sélectives d'encombrants : 0,8 million de tonnes
  - Collectes sélectives de biodéchets et déchets verts : 1,2 million de tonnes
  - Collectes sélectives de verre : 1,9 million de tonnes
  - Collectes sélectives de matériaux secs : 2,9 millions de tonnes
  - Déchèteries : 11,8 millions de tonnes
  - Collecte d'ordures ménagères résiduelles : 24 millions de tonnes
- **4 551 déchèteries** en France (contre près de 1 000 déchèteries en 1990)
- **60% des déchets collectés sont valorisés** (contre 56% en 2005)

#### Traitement des déchets

- **11,6 millions de tonnes** des déchets collectés sont **stockés**
- **24,3 millions de tonnes** des déchets collectés sont **valorisés** :
  - Valorisation énergétique : 11 millions de tonnes
  - Valorisation matière : 7,8 millions de tonnes
  - Valorisation organique : 5,5 millions de tonnes
- **0,6 million de tonnes** des déchets collectés sont **incinérés**

<sup>1</sup> Source : Tableau de bord de la prévention. Bilan 2011, ADEME

## TROIS ANS DE MOBILISATION EUROPEENNE : LA SEMAINE EUROPEENNE DE REDUCTION DES DECHETS

La réduction des déchets représente un double enjeu de société : **environnemental** d'une part car la lutte contre le gaspillage permet de limiter la consommation de matières premières, la production et donc les émissions de CO<sub>2</sub>, **financier** d'autre part car la limitation des quantités traitées limite les coûts. Afin de sensibiliser le plus large public – collectivités, entreprises et particuliers - à ces questions, l'ADEME et ses partenaires européens ont organisé depuis 2009, un rendez-vous annuel : la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).

Basé sur le modèle de la Semaine française de la Réduction des déchets, ce projet coordonné par l'ADEME dans le cadre du programme européen Life + de la commission européenne a réuni pendant 3 ans plusieurs autorités publiques nationales ou régionales : l'Association des Cités et Régions pour le Recyclage et la gestion durable des Ressources - ACR +, Belgique (secrétariat du projet), l'Agence catalane des déchets - ARC, (Espagne/Catalogne), Bruxelles Environnement - IBGE (Belgique / Région de Bruxelles Capitale), le Service de Gestion des déchets Intermunicipal de la région du grand Porto – LIPOR, (Portugal).



La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets consiste à organiser, durant une même semaine et dans toute l'Europe, des actions de sensibilisation sur la prévention des déchets.

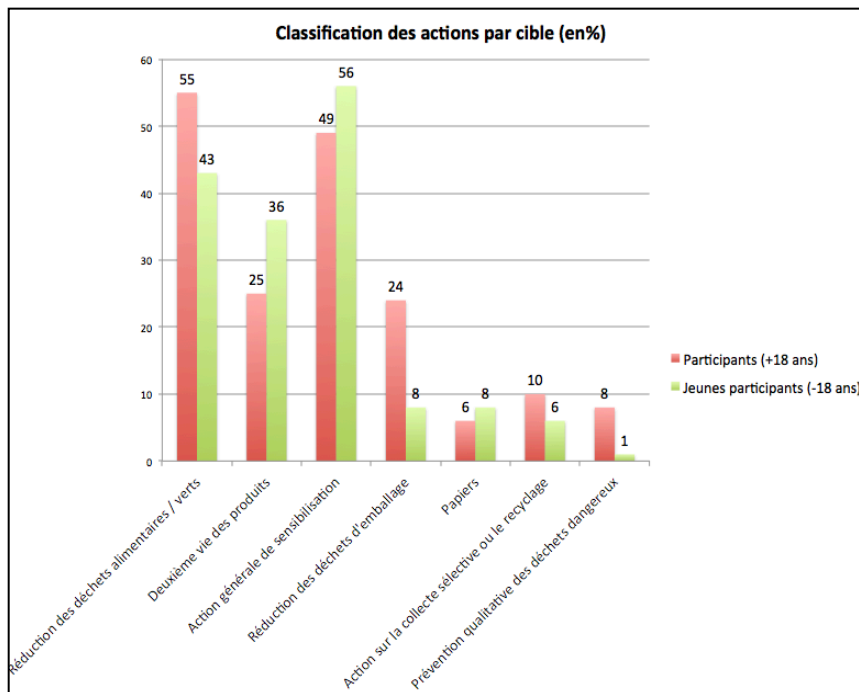
L'objectif est de faire connaître les stratégies et les politiques de réduction des déchets de l'Union Européenne et des États membres, de promouvoir les actions durables et de mettre en évidence le travail accompli par les différents acteurs, à travers des exemples concrets de réduction des déchets.

Dès son lancement en 2009, la SERD a connu un véritable succès. **En 3 ans, elle a mobilisé plus de 30 pays dans lesquels se sont déroulées plus de 14 000 actions.** Chaque année, les initiatives les plus marquantes sont récompensées à l'occasion de la cérémonie européenne de remise des Trophées de la SERD.

**Le 19 juin 2012, à l'occasion des 1ères Rencontres Européennes de la Prévention des Déchets, l'ADEME et ses partenaires européens clôturent officiellement ce projet européen** dont le bilan positif offre les meilleures perspectives pour pérenniser cette Semaine à l'échelle nationale, mais aussi au niveau européen et au-delà. La journée s'achèvera par la troisième cérémonie européenne de remise des Trophées SERD 2011

### **Des objectifs ambitieux atteints grâce à des actions concrètes de sensibilisation**

20 États de l'Union européenne se sont investis dans la SERD en 2011, ce qui a permis à près de 6 500 actions de voir le jour. Elles ont mobilisé différents publics : adultes, jeunes, collectivités, associations et entreprises. Les actions auxquelles les citoyens ont pu participer, ont porté sur 9 thèmes en lien avec la réduction des déchets :



**Deux types d'actions ont été particulièrement plébiscités par les différentes cibles en France** : la réduction des déchets alimentaires et verts et la deuxième vie des produits. Cet engouement peut notamment s'expliquer par la facilité d'exécution de ces actions, leur ancrage dans le quotidien des Français mais aussi par les bénéfices immédiats (financiers et environnementaux) que le grand public peut en tirer. **A l'échelle européenne, les actions varient selon les pays** : au Portugal et au Royaume-Uni, les actions générales de sensibilisation sont les plus fréquentes, en Espagne et en Italie, l'accent est particulièrement mis sur la gestion des emballages.

#### Les Européens mobilisés et motivés par l'événement

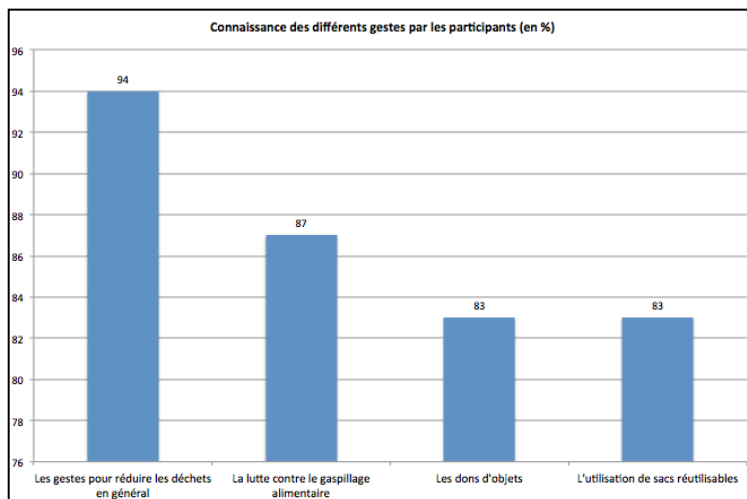
Selon une étude réalisée par BVA pour l'ADEME, près de 2 millions de personnes ont participé à cet événement dans toute l'Europe, un chiffre en constante hausse depuis le lancement de la SERD en 2009.

Les motivations des porteurs de projet européens sont diverses, la majorité d'entre eux (66%) participent à l'événement afin de promouvoir leur action en matière de prévention des déchets (souvent mise en œuvre sur le long terme). 55% indiquent vouloir impliquer le plus grand nombre possible de participants dans la mise en place de gestes de réduction. Enfin, 40% des porteurs de projet souhaitent bénéficier de la notoriété de l'événement afin de mettre en avant leur structure.

#### La SERD en chiffres

**14 053 actions** mises en œuvre sur 3 ans  
**34 autorités publiques** européennes organisatrices  
**32 pays** où des actions SERD ont eu lieu

**A 90%, les porteurs de projets jugent la SERD utile, importante et nécessaire, et ils sont de plus en plus nombreux à trouver cet événement efficace (78% en 2011 vs 75% en 2010).** Les participants partagent cet enthousiasme : ils déclarent en majorité bien connaître désormais les gestes pour réduire les déchets.



Les jeunes participants ont par ailleurs une sensibilité plus particulière à la réduction des déchets verts et alimentaires, en raison des nombreuses opérations menées parallèlement en milieu scolaire.

### Des perspectives encourageantes et des attentes

Si l'expérimentation européenne pilotée par l'ADEME prend fin en 2012, l'événement ne disparaît pas pour autant. La dynamique est aujourd'hui bien lancée et l'ensemble des acteurs – porteurs de projets et participants – s'est suffisamment approprié cet événement pour participer spontanément à sa reconduction. De nouveaux pays et régions : la Bulgarie, l'Hongrie, la Crète, le comté de Merseyside au Royaume-Uni et la capitale de l'Islande Reykjavik rejoindront l'événement pour l'édition 2012.

En effet, tous sont convaincus des résultats de la SERD qui se manifestent concrètement par des actions prolongées dans l'année et une réduction progressive mais significative des déchets à l'échelle territoriale. Ainsi, **80% des porteurs de projets ont pour ambition de pérenniser leur participation à cette semaine de réduction des déchets** (+6% par rapport à 2010).

**La Semaine de la Réduction des Déchets se poursuit dans de nombreux pays européens du 17 au 25 novembre prochains:**

Rendez-vous sur [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr) ou [www.ewwr.eu](http://www.ewwr.eu)

## Les lauréats de la SERD : Le dynamisme des acteurs illustré par 5 opérations exemplaires

Chaque année, les actions les plus remarquables mises en œuvre sur la SERD sont récompensées par les Trophées de la SERD à l'occasion d'une cérémonie européenne de remise des prix. Cette année, les organisateurs de la SERD ont présélectionné 89 actions parmi les 7 035 qui se sont déroulées en 2011. Le 27 avril dernier, le jury composé de membres d'organisations représentant chacune des catégories de porteurs de projets, a sélectionné les gagnants de l'édition 2011 :

1. **Autriche : administration publique** : Division FA19D Waste and Material Flow Management, pour la mise en place, en partenariat avec la chambre d'agriculture, les producteurs de vin et une chaîne de supermarchés d'un système de consigne sur les bouteilles de vin styriens. Les consommateurs qui rapportent leur bouteille pour la consigne reçoivent 10 centimes ; le supermarché propose une réduction de 5% du prix des bouteilles re-remplies. L'objectif est d'éviter 10 000 tonnes de déchets (sur la base d'une bouteille re-remplie 5 fois).  
*En savoir plus sur [www.abfallwirtschaft.steiermark.at](http://www.abfallwirtschaft.steiermark.at)*



2. **Turquie : association** : Junior Chamber International Izmir, pour la mise en place d'un vaste programme de sensibilisation à la réduction des déchets : séances dans 31 écoles d'Izmir (2 000 jeunes sensibilisés), interventions lors de congrès et réunions économiques (150 personnes sensibilisées), opération de nettoyage des côtes littorales (40 participants), opération de sensibilisation des consommateurs en hypermarché.  
*En savoir plus sur <http://atikazaltimi.com>*



3. **Royaume-Uni : entreprise / industrie** : Queen's University Elms Village, pour une démarche de réduction des déchets spécifiquement destinée aux 1 800 étudiants du campus : diffusion d'un livre de recettes pour accommoder les restes, mise en place d'une collecte de vêtements pour ré-emploi dans les lieux de vie, concours de décorations de Noël à partir de récup', création d'un potager avec des pratiques écologiques avec distribution des légumes aux étudiants...

4. **France : maison de retraite** : Medica pour l'organisation d'actions inter-générationnelles sur la réduction des déchets :

- Des ateliers « cuisine astucieuse » réalisés avec les enfants qui permet de montrer comment réutiliser les restes à bon escient et éviter ainsi le gaspillage alimentaire ;
- La récupération par les enfants de fins de pelote de laine transmises aux résidentes-tricoteuses qui en feront des écharpes pour des dons à la Croix Rouge ;
- La fabrication d'un « monstre de déchets » par les résidents ;
- La collecte, par les résidents, auprès de leurs familles, de leurs proches et des salariés de l'établissement d'un nombre conséquent de jouets, jeux, livres pour enfants afin de les offrir aux enfants des Restos du Cœur, au cours d'un goûter, avec distribution de friandises, de truffes au chocolat, de fruits déguisés ;
- La mise en place du compost.



162 des 171 établissements du groupe, soit près de 10 000 résidents ont participé à une ou plusieurs actions.

**Les lauréats et les finalistes (3 par catégorie) ont reçu leur prix le 19 juin 2012 à Paris à l'occasion de la conférence finale de la SERD.**

Comme chaque année, les actions ont été sélectionnées sur les critères suivants :

- Visibilité de l'action et aspects communicationnels,
- Bonne pratique, originalité et exemplarité,
- Qualité du contenu et accent sur la prévention des déchets,
- Reproductibilité ailleurs en Europe,
- Suivi à long terme et durabilité de l'impact de l'action.

Retrouvez les fiches projet sur [www.ewwr.eu/awards](http://www.ewwr.eu/awards)

## PREVENTION DES DECHETS : L'EXEMPLE DES COLLECTIVITES LOCALES

Les collectivités gèrent les flux de déchets des ménages et ceux provenant de certaines activités économiques. A ce titre, elles ont un rôle central dans l'atteinte des objectifs de réduction des déchets. A travers les plans et programmes de prévention lancés depuis 2009 et soutenus par l'ADEME, de nombreux acteurs sont mobilisés sur le terrain pour sensibiliser les citoyens, nouer des partenariats avec les acteurs économiques et associatifs, initier et mettre en œuvre les actions de réduction des déchets avant d'en assurer le suivi et l'évaluation.



Fin 2011, 45 plans territoriaux et 345 programmes de prévention étaient engagés, couvrant **61% de la population française et 25 régions.**

	PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION programmation/objectifs	PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION opérationnel/actions
<b>BÉNÉFICIAIRES</b>	Conseil généraux	EPCI (à compétence collecte/traitement), Communautés de communes et d'agglomération, pays...
<b>OBJECTIF PRINCIPAL</b>	Au moins 80 % de la population du territoire couverte par des programmes	Réduction de 7 % de la production d'ordures ménagères et assimilées
<b>OBJECTIFS ASSOCIÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Animation du réseau des collectivités porteuses des programmes</li> <li>› Sensibilisation à la prévention</li> <li>› Être exemplaire : en interne, en maîtrise d'ouvrage (BTP, social, culture, activités économiques...)</li> <li>› Suivi et évaluation</li> </ul>	Mettre en œuvre des actions pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>› Être exemplaire</li> <li>› Promouvoir des achats moins générateurs de déchets</li> <li>› Développer la gestion de proximité des biodéchets</li> <li>› Participer à des opérations nationales emblématiques (Stop Pub, sacs de caisse...)</li> <li>› Accompagner les entreprises dans leurs démarches de réduction des déchets...</li> </ul>

Dans le champ très vaste des actions de prévention qui peuvent être menées par les collectivités, deux thématiques viennent de faire l'objet de travaux d'évaluation : **la prévention qualitative et l'éco-exemplarité des collectivités.**

### Une sensibilisation progressive à la prévention qualitative

En matière de prévention qualitative, les collectivités évaluées se sont **focalisées sur les déchets diffus spécifiques** tels que les piles, les produits de jardinage, d'entretien. Toutes ont fait le choix d'une démarche pédagogique voire ludique pour sensibiliser leurs concitoyens. Les actions menées sont essentiellement des animations en déchèterie, des ateliers de fabrication de produits alternatifs aux produits d'entretien ou encore des animations dans les espaces de vente.

L'analyse approfondie du retour d'expériences de 6 collectivités a permis de mettre en lumière des facteurs de réussite :

- La définition d'une stratégie claire : la collectivité doit faire un diagnostic de son territoire, identifier des objectifs et moyens d'actions adaptés aux enjeux.
- La mobilisation de partenaires pour mener ces opérations.

#### La prévention qualitative en quelques mots

La prévention qualitative consiste, pour les collectivités, à promouvoir des produits ou pratiques permettant de diminuer la nocivité d'un déchet.

En effet, la conception de telles opérations d'animation a un coût en budget et en temps. Pour en améliorer le retour sur investissement, il convient de démultiplier ces opérations et permettre ainsi la sensibilisation progressive du plus grand nombre de citoyens.

### Une prévention éco-exemplaire à travers des actions de sensibilisation et d'implication

L'étude menée sur l'éco-exemplarité des collectivités engagées dans un plan ou un programme de prévention a pour objectif de créer une typologie de ces opérations, de connaître les outils et ressources nécessaires à leur bonne mise en œuvre et d'identifier les pistes d'amélioration possibles.

Cette étude montre que les actions engagées sont très variées : des actions de sensibilisation en milieu scolaire aux actions sur les marchés publics. Cette grande diversité illustre la multiplicité des leviers possibles pour prévenir et réduire les déchets dans les collectivités.

Parmi ces actions, **certaines sont d'ores et déjà reproductibles par toutes les collectivités françaises :**

- Choisir la **dématérialisation** (envoi de documents par email, lecture sur écran plutôt qu'impressions...) **plutôt que le papier** permet d'impliquer facilement les élus et est déployable sur l'ensemble du territoire,
- Utiliser des produits ou des pratiques (suppression des produits phytosanitaires, taille et tonte raisonnées,...) plus respectueux de l'environnement **pour la gestion des espaces verts** est une action valorisable auprès des communes et des habitants,
- Promouvoir **des événements** (festivals, manifestations sportives...) **réduisant leurs impacts sur l'environnement** (promotion du covoiturage pour se rendre sur la manifestation, utilisation de gobelets réutilisables pour la buvette, ...) permet de sensibiliser de nombreux acteurs publics et privés.

#### Qu'est-ce que l'éco-exemplarité ?

L'éco-exemplarité consiste à mettre en œuvre les opérations de prévention et réduction des déchets au sein même des collectivités : dans ses bureaux, dans les services relevant de sa compétence (entretien des espaces verts, restauration scolaire,...) à la fois pour tester et optimiser les solutions mises en œuvre dans le cadre des PPP, mais aussi pour montrer l'exemple.

Quelques pistes d'amélioration ont été identifiées pour favoriser la généralisation d'opérations éco-exemplaires :

- La **mise en relation des différentes collectivités** pour faciliter les échanges de bonnes pratiques et améliorera l'efficacité de ces opérations.
- **L'identification précise des enjeux et des moyens** à mettre en œuvre est une étape indispensable pour mettre en place des opérations ciblées et cohérentes.
- **L'implication de tous et des agents de la collectivité** en premier lieu, pour que chacun s'approprie et se fasse le relais des actions menées.



## DES ENTREPRISES A SUIVRE

Les entreprises mesurent assez facilement le coût de l'énergie via leurs factures de combustible ou d'électricité, ce qui n'est pas le cas pour les déchets.

En réalisant des actions simples, les entreprises pourraient réduire et mieux valoriser leurs déchets en étant rentables à court terme. L'ADEME aide les entreprises à faire des économies en réduisant ou en valorisant leurs déchets.

### Des résultats pérennes, comme dans l'entreprise Peinture Schmitt

L'entreprise Peinture Schmitt est spécialisée dans les revêtements intérieurs et extérieurs pour des particuliers comme pour des entreprises. Elle compte 4 salariés.

L'entreprise s'est mobilisée à la fois en interne (maintenance, nettoyage) et sur les chantiers (utilisation de produits réduisant les pertes, optimisation de la logistique et des achats, etc.) pour réduire de façon significative la nocivité de ses produits.

→ Des résultats concrets :

- **Substituer les matières** : la substitution des peintures contenant des produits dangereux (glycéro) ou des Composés Organiques Volatiles (acryliques) par des peintures minérales a permis de réduire la consommation de produits dangereux pour aboutir à une consommation annuelle de White Spirit inférieure à 3L par employé en 2010 (contre environ 50 L/employé il y a 10 ans). En outre, la durée de vie de la peinture minérale est supérieure d'environ 20 ans aux autres peintures donc cela occasionnera moins de consommation de peinture sur le long terme et *in fine* moins de déchets.
- **Réduire les consommations** : Peinture Schmitt a choisi de commander les quantités exactes de peinture nécessaire afin de réduire les restes de peinture inutilisée en fin de chantier. L'éventuel surplus est utilisé pour peindre des sous-couches. En outre, les peintures minérales ne génèrent pas de pellicule dans le pot, contrairement aux peintures à l'huile ou acryliques lorsqu'elles sèchent ce qui réduit les pertes de peinture et le poids des pots usagés. Enfin, l'utilisation de seaux hermétiques pour le transport et la conservation du plâtre et des enduits permet de réduire les pertes.

L'ensemble des actions mises en place est reproductible dans les entreprises de peinture mais également transposable dans d'autres entreprises de BTP, en les adaptant aux spécificités des métiers. Elles n'entraînent pas de réel changement de techniques ou d'habitudes. Les conditions de travail sont plus saines.

### Valoriser les bonnes pratiques des entreprises qui agissent déjà : l'opération « 50 entreprises témoins »

Entre novembre 2010 et février 2011, un appel à candidatures national a été lancé. 50 « entreprises témoins »<sup>2</sup> ont été sélectionnées sur la base de leur connaissances concernant leur déchets et des actions qu'elles ont réalisées ou qu'elles prévoient en la matière.

Les principaux secteurs d'activités représentés sont :

- La métallurgie : 14 entreprises
- L'industrie agroalimentaire : 10 entreprises
- Le commerce, la logistique et le transport : 9 entreprises
- L'imprimerie : 5 entreprises
- La plasturgie : 5 entreprises
- L'hôtellerie / restauration : 4 entreprises

<sup>2</sup> La liste des 50 entreprises témoins se trouve en annexe 2

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) / Twitter : @ademe et @ecocitoyens  
Blog Presse ADEME : [www.ademe.typepad.fr](http://www.ademe.typepad.fr)

Service de presse ADEME / 01 49 09 27 47  
[ademepresse@fbwa-corporate.com](mailto:ademepresse@fbwa-corporate.com)

### La gestion des déchets dans l'entreprise

**50% des entreprises connaissent la facture de leur prestataire déchets mais 90% d'entre elles ignorent le coût « amont » de leurs déchets** : achat, stockage, transformation, manutention des matières, consommables, produits et emballages... Ce coût peut pourtant être plus élevé que la facture d'un prestataire.

- Autres secteurs : 3 entreprises

Ces 50 « entreprises témoins » issues de secteurs générateurs de gros volumes de déchets ont ainsi pu bénéficier d'une prestation de conseil de trois jours sur un an, financée par l'ADEME.

**PPG AC France, fabrication de peinture en phase aqueuse,  
l'une des 50 entreprises témoins**



PPG utilise un produit chimique spécifique pour fabriquer ses peintures, une émulsion de copolymères. Initialement, l'entreprise les recevait et les stockait dans des conteneurs pour vrac (IBC) de 1 000 Litres. Après utilisation, PPG faisait incinérer les conteneurs en tant que déchets dangereux. Afin de réduire ses coûts et améliorer sa performance environnementale, PPG a donc décidé de se faire livrer directement en vrac et d'utiliser d'anciennes citernes et cuves dont elle était déjà propriétaire.

→ Des résultats concrets :

- Malgré un investissement de 9 300€ pour nettoyer et remettre en état les citernes et cuves, l'entreprise a réalisé une économie immédiate de 214 k€ par an sur l'achat de ses matières premières, assortie d'une économie de 42 k€ par an sur le traitement après usages de 1 069 conteneurs qu'elle n'utilise plus.
- PPG valorise les conteneurs IBC restants : pour certaines émulsions, l'entreprise se fait encore livrer en IBC. PPG cherche donc une filière de valorisation de conteneurs IBC ayant contenu des matières premières.
- PPG recycle en interne ses poudres d'aspiration : le site de PPG est équipé d'un système d'aspiration centralisé des poudres "Matières Premières". Auparavant, PPG stockait ses résidus de poudres dans des fûts et les faisait retraiter en tant que déchets. Depuis 2011, PPG ne produit plus de déchets en poudre. Ces résidus sont recyclés en temps réel sur site.

**Innover afin de développer les solutions qui, demain, bénéficieront à tous**

Pour aider les entreprises à mieux appréhender les coûts réels de leurs déchets et à les réduire efficacement, l'ADEME lance **deux appels à candidatures « Coûts des Déchets en Entreprises »**.

**Volet « Calcul du coût des déchets »**

**15 entreprises témoins** pourront bénéficier d'une expertise gratuite de l'ADEME pour calculer le vrai coût de leurs déchets. Il sera ainsi possible pour chaque entreprise de réévaluer le coût de ses déchets et utiliser la réduction des déchets comme un levier de diminution des coûts.

**Volet « Investissement dans la réduction et le recyclage des déchets »**

**20 entreprises témoins** qui ont investi ou prévoient d'investir dans la réduction ou le recyclage à la source de leurs déchets. L'ADEME leur apportera son expertise gratuitement pour analyser la rentabilité de cet investissement.

Ces deux appels à candidatures sont ouverts **du 20 juin au 14 septembre 2012**  
Toutes les informations sont disponibles sur <http://www.ademe.fr/appels-propositions>

## ANNEXE 1 : POUR EN SAVOIR PLUS !

Quelques outils et dispositifs mis en place par l'ADEME pour permettre à tous les acteurs d'agir en faveur de la réduction des déchets

### PUBLICATIONS

- ***Les chiffres des déchets en France : édition 2012***
- ***[Ademe & Vous : Mettons les déchets au régime !](#)***

### SITES

- Le site dédié à la campagne Réduisons nos déchets : [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)
- Les rubriques dédiées du site de l'ADEME : [www.ademe.fr/dechets](http://www.ademe.fr/dechets)
- Le site grand public de l'ADEME : <http://ecocitoyens.ademe.fr/>

### OUTILS

- [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr) propose aux acteurs opérationnels de la prévention et de la gestion des déchets des retours d'expériences au travers d'exemples et d'outils

## ANNEXE 2 : LISTE DES 50 ENTREPRISES TEMOINS

### Les 50 Entreprises Témoins...

#### → Métallurgie

- 1 Banides et Debeaurain, Le Tréport
- 2 Bel'M Productions, Mâchecoul
- 3 Bost, Arbois
- 4 De Dietrich, Zinswiller
- 5 Fonderie Giroud Industrie, Barraux
- 6 JTEKT HPI, Chennevières s/ Marne
- 7 NTN Transmissions, Crézancy
- 8 Pernat Emile, Marignier
- 9 Pompes Salmson, Laval
- 10 Ratier, Figeac
- 11 SKF Aeroengine France, Rouvignies
- 12 Thorn Europhane, Les Andelys
- 13 Vossloh Cogifer, Fère-en-Tardenois

#### → Agro-alimentaire

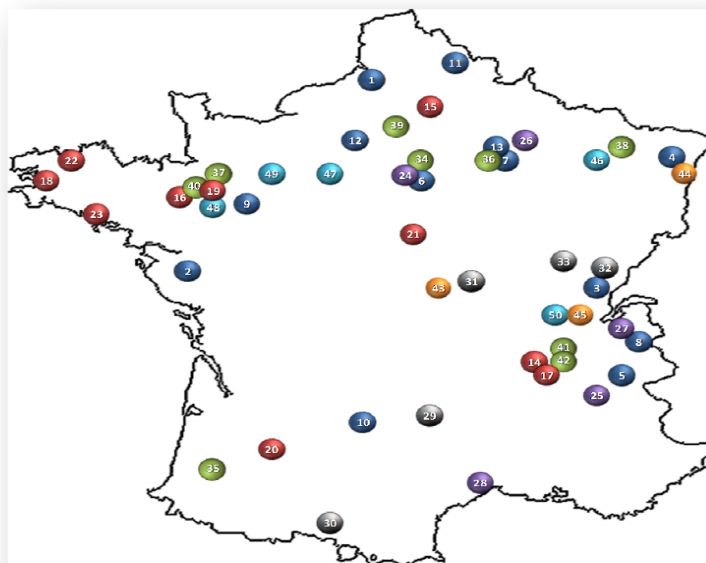
- 14 Agis, Tarare
- 15 Bonduelle Conserves, Estrées-Mons
- 16 Entremont, Montauban-de-Bretagne
- 17 JB2C Cochonou, S<sup>t</sup>Symphorien s/ Coise
- 18 Le Moulin de La Marche, Châteaulin
- 19 Loïc Raison, Domagné
- 20 Maître Prunille, Casseneuil
- 21 McKey Food Service, Fleury-les-Aubrais
- 22 Primel Gastronomie, Plougasnou
- 23 UCA Lorco, Pont-Scorff

#### → Papier/Imprimerie

- 24 L'Agence de Fab, Clamart
- 25 Avery Dennison, Champ s/ Drac
- 26 Everbal Papeteries, Evergnicourt
- 27 Imprimerie Villière, Beaumont
- 28 Pure Impression, Mauguio

#### → Autres secteurs

- 29 Bosch, Rodez
- 30 C<sup>tre</sup> Hospitalier Couserans, S<sup>t</sup> Lizier
- 31 Maddes Eon, La Charité s/ Loire
- 32 Parkéon, Besançon
- 33 PPG AC France, Genlis



#### → Distribution / Transport

- 34 Centre Bus RATP, Pantin
- 35 C<sup>tre</sup> Commercial Adour, S<sup>t</sup>-Paul-lès-Dax
- 36 E. Leclerc, Château-Thierry
- 37 Lambert Matériaux, Romagné
- 38 Leroy Merlin, Maizières-les-Metz
- 39 LR Services, Beauvais
- 40 Plate-Forme Biocoop, Melesse
- 41 Sotradel Logistique, S<sup>te</sup>-Euphémie
- 42 Supermarché Casino, Vénissieux

#### → Hôtellerie / Restauration

- 43 France Restauration Rapide, S<sup>t</sup> Germain-du-Puy
- 44 Hôtel Hilton, Strasbourg
- 45 Hôtel Le Duchet, Prénovel

#### → Plasturgie

- 46 Albéa, Vandières
- 47 Etanchéité Frottement Jacques Massot, S<sup>t</sup> Lubin-des-Joncherets
- 48 Française des Plastiques, Louvigné-de-Bais
- 49 Manuplast, La Ferté Macé
- 50 Verchère Plastiques Industriels, Orgelet